

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1863.

PRÉSIDENT DE M. SOULIAC, VICE-PRÉSIDENT.

Étaient présents : MM. Souliac, vice-président; Usson, archiprêtre, l'abbé Chevalier, Delorme, Harant, l'abbé Hilaire, Lemoult, Mayeux, Périn, l'abbé Pignon et Renaud.

M. Hachette, président, et M. l'abbé Gourmain, secrétaire, ayant adressé leurs excuses de ne pouvoir assister à cette séance, en leur absence, M. Souliac, vice-président, prend la présidence, et M. Renaud, vice-secrétaire, tient la plume.

La séance déclarée ouverte, M. Usson, archiprêtre de Château-Thierry, doyen des membres présents, donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion; ce procès-verbal est adopté.

M. Périn, vice-trésorier, archiviste, donne communication de son Rapport sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1864; aucune réclamation n'est faite, et les comptes du trésorier sont approuvés à l'unanimité (Suit le Rapport, page 35).

L'assemblée vote ensuite sur l'admission de deux nouveaux membres correspondants, MM. Encelain, avoué, et Cotté, artiste vétérinaire, à Château-Thierry; tous deux reçus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, un membre émet le vœu qu'au plus tôt, proposition soit faite par l'assemblée et soumise à l'autorité, pour que le nombre des membres titulaires puisse être augmenté, en le portant de 30 à 50. Vu le petit nombre de membres présents, rien n'est décidé à cet égard.

Plusieurs membres expriment des regrets sur l'absence de tout travail accompli, et de toute décision relativement au Bulletin de la Société, publication dont l'urgence est incontestable; on espère qu'il verra bientôt le jour.

M. Harant offre à la Société un bel exemplaire de la *Statistique du Département de l'Aisne*, par M. J.-B.-L. Brayer, chef de bureau à la Préfecture, deux volumes gr. in-4°. En faisant cette offre, le désir est exprimé par le donataire et bon nombre de ses collègues de voir la Société en possession

assurée d'un local convenable où se puissent mettre les livres, objets et curiosités que la Société peut recevoir.

Diverses pièces de monnaie, dont une romaine et des premiers siècles de l'ère chrétienne, sont également offertes à la Société par M. l'abbé Chevalier, au nom de Mgr Baudichon, évêque de Basile, membre de la Société. La pièce romaine, à l'effigie d'Antonin le Pieux (138 à 161) a été trouvée à Reims ; les autres pièces proviennent de fouilles faites pour les fondations de la maison appartenant à M. Petit, couvreur, située rue Racine, où il y avait autrefois une église et un cimetière ; ces pièces étaient placées près d'ossements humains et adhéraient entre elles par l'oxyde de cuivre. Un Rapport spécial précisera à quelle époque et à quel pays elles appartiennent. — Livres et pièces de monnaie sont acceptés avec remerciement.

M. Mayeux, d'Etampes, présente M. Moulin, propriétaire à Château-Thierry, comme membre correspondant.

L'assemblée se sépare en parlant des sépultures trouvées à Mont-Saint-Père sépultures dont l'importance a été, semble-t-il, grandement exagérée, et aussi des dents d'éléphant fossile, apportées à la séance par M. l'abbé Pignon et provenant des gravières de Mézy-Moulins.

La séance est levée.

SÉANCE DU 10 MARS 1865.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE.

Étaient présents : MM. Hachette, président, Mgr l'évêque de Basile, l'abbé Buiette, Barbey, l'abbé Chevalier, Cotté, Demoncey, de Vertus, Fleury, Gardeur, Harant, Mayeux, Pille, Proulle, l'abbé Pignon, Périn et Renaud.

M. le président ayant déclaré la séance ouverte, communique à l'assemblée les excuses de MM. Souliac, l'abbé Gourmain, Chauvac de la Place, qui ne peuvent assister à la réunion, et en l'absence de M. l'abbé Gourmain, invite le sous-secrétaire à tenir la plume et à donner lecture du procès-verbal de la